



Formulaire d'inscription aux examens Partie 66

Votre état civil :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Tél. :

E-mail :

Êtes-vous un ancien élève de l'IAAG ? Oui Non

Vos diplômes :

Si vous êtes **titulaire** d'un ou plusieurs des diplômes/licences suivants vous pouvez bénéficier d'un crédit d'examen : (document P55-17 : www.gsac.fr)

CAP MCA T1 T2 T3

DMA CME EIR

Bac professionnel MSC MSA

Bac STI génie mécanique (F1) génie électronique (F2) génie électrotechnique (F3)

Bac +2 BTS MEMA TSMA

Licence A1 B1.1 B1.2 B1.3 B1.4 B2.... OMN

Armée de l'air BEM 2113 2114 2115 2215 2216

Armée de terre BS Maintenance cellule/motorisation Avionique

Marine BAT MECAé DARAé ELAER EMAeq ELAER EMArm

Vos examens :

Vous souhaitez passer les examens suivants :

Licence A1

Licence B1.1

Licence B2

Module(s) :

1 2 3 4 5 6 7QCM 8 9QCM 10QCM 11a 13 14 15 16 17

7QO 9QO 10QO

Remarque : QO signifie « Question Ouverte ».

Session :

mars

juin

septembre

décembre

Fournir :

- Photocopie de carte d'identité
- Curriculum vitae récent
- Photocopie des diplômes d'enseignement général et/ou technique ou attestations de formation et/ou diplôme donnant droit à un examen de conversion
- Chèque à l'ordre de l'IAAG du montant des examens

Coût des prestations :

Frais d'inscription à l'examen : 65,00 € TTC par module (y compris pour les modules 7, 9 et 10 composés d'un examen QCM et d'une ou deux questions ouvertes).

Nombre de modules sélectionnés : _____ x 65 € = _____ €

Déroulement des examens

Le jour de l'examen, vous devez impérativement vous munir d'une pièce d'identité et de la convocation dûment signée.

Durant l'épreuve, seuls les documents et matériels qui vous seront remis pourront être utilisés. Ils devront être rendus ainsi que les sujets et copies au responsable de l'examen. Aucun autre document ni matériel ne sera autorisé.

Nous vous mettons en garde sur le fait que tout candidat :

- trouvé en flagrant délit de fraude et/ou
- en possession de documents en relation avec le sujet d'examen autres que ceux autorisés et/ou
- communiquant par un quelconque moyen avec un autre candidat ou avec l'extérieur

sera exclu de la salle d'examen et dans ce cas ne pourra plus passer aucun nouvel examen PART 66 dans un centre européen agréé avant 12 mois. L'agence européenne de sécurité en sera informée.

Remarques :

- Le candidat est tenu de vérifier la validité de sa demande auprès de l'autorité de tutelle (DGAC) au vue des critères établis pour être éligible à l'obtention de la licence Part 66. Le centre d'examens ne peut en aucun se substituer à cette validation.

-Les résultats seront transmis aux candidats un mois après le déroulement de l'examen.

-Possibilité de préparation aux examens avec des stages intensifs : nous consulter.

-L'examen peut être annulé si les inscriptions s'avèrent insuffisantes.

-Toute demande d'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement financier. Les frais d'inscriptions doivent donc obligatoirement être réglés avant le passage de l'examen sous peine de non acceptation du dossier.

-Pour les candidats étrangers, possibilité de paiement par virement. (Nous consulter pour les coordonnées bancaires).

-Les inscriptions sont closes 30 jours avant la date prévue de l'examen. Toute demande de modifications concernant l'inscription (changement de date de convocation, d'horaires, de modules) ne sera plus possible passé un délai de 15 jours avant la date des examens.

Je fais acte de candidature pour les prestations sélectionnées ci-dessus et certifie n'avoir pas présenté ces mêmes examens dans un quelconque centre d'examen agréé Part-147 dans les 90 derniers jours.
(30 jours si vous avez suivi un stage de révision approprié dans un centre agréé Part 147.)

Signature précédée de la date et

de la mention «LU ET APPROUVE» :